



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 25 novembre 2020
N°404

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, salue [l'annonce ce mardi de la signature d'une lettre d'intention entre la biotech américaine Moderna et Recipharm](#), une entreprise de l'industrie pharmaceutique, pour produire en France le vaccin contre la Covid-19 développé par Moderna. Le vaccin sera ainsi conditionné sur le site de Recipharm basé à Monts en Indre-et-Loire, sa mise sur le marché étant conditionnée à l'autorisation des autorités sanitaires compétentes.

Recipharm est le leader suédois dans le développement et la fabrication de produits pharmaceutiques. Spécialisé dans la sous-traitance pour d'autres laboratoires, le groupe fait confiance à la France depuis 2007, date de sa première implantation à l'étranger. Recipharm devient en février 2020, l'un des cinq plus grands CDMO¹ dans le monde. Aujourd'hui, Recipharm possède 30 unités de production en Europe, aux Etats-Unis, en Israël et en Inde.

Le groupe est présent à travers la France avec quatre sites : Fontaine-les-Dijon (21), Kaysersberg (68), Pessac (33) et Monts (37), spécialisé dans les médicaments injectables et formes stériles à usage humain, vétérinaires ou destinés aux essais cliniques.

L'Etat discute actuellement avec Recipharm pour accompagner son développement et augmenter ses capacités de mise à disposition de doses de vaccins.

Moderna développe en ce moment un candidat vaccin contre la Covid-19, basé sur la très innovante technologie dite « à ARN messenger ». Actuellement en phase III d'essais cliniques, le vaccin devra d'abord recevoir l'agrément des autorités européennes avant d'être mis sur le marché au sein de l'Union européenne.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, déclare : « *Cette annonce, que je salue, intervient quelques jours après celle de Delpharm, autre fabricant pour tiers de l'industrie pharmaceutique française et qui conditionnera en France, à Saint-Rémy-sur-Avre en Centre-Val-de-Loire, un autre vaccin en développement, celui de Pfizer-BioNtech. Nous continuerons à veiller à ce que l'industrie pharmaceutique française soit solidement intégrée dans les chaînes de productions européennes de vaccins contre la Covid-19.* ».

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
presse@industrie.gouv.fr

¹ « Contract Development and Manufacturing Organization » pour « sous-traitance pharmaceutique »